

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 DECEMBRE 2020

TRAVAUX EFFECTUES :

Pose des illuminations, installation des sapins de Noël et de la crèche.

Nettoyages bacs à fleurs et des panneaux de signalisation.

Entretien des différents terrains et matériels.

Gestion des prises d'eau.

DOSSIERS DE SUBVENTIONS DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) :

Déposés pour :

- La réfection des voies Anse et Jacquette, coût estimé à 84 384€ HT,
- L'installation d'une vidéosurveillance à l'église, au cimetière, à la Salle des 2 Lys, à la médiathèque et au terrain de tennis, coût estimé à 5 996€ HT.

CEREMONIE DES VOEUX :

En raison de la crise sanitaire, nous ne pourrons organiser la cérémonie des vœux, il faudra encore patienter pour découvrir la salle des 2 Lys dont les travaux d'aménagement paysagers vont commencer (fruitiers, haies, arbustes).

REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Le réseau d'assainissement des eaux usées ayant été mis en service le 09/07/2020, les riverains concernés seront soumis au paiement de la redevance d'assainissement collectif dès le 09/01/2021 (même pour les personnes n'ayant pas encore effectué leurs travaux).

COLLECTE DES DECHETS :

Pas de changement pour la collecte des ordures ménagères durant les fêtes (jeudi matin).

Pour la collecte des déchets recyclables, nous aurons un ramassage le mercredi 23 décembre, le mercredi 07 et le mercredi 14 janvier puis reprise normale chaque semaine paire.

RETRAITES CNRACL :

La liste des retraités CNRACL électeurs des représentants au sein de la caisse de retraite est consultable en mairie. Ces élections auront lieu du 1^{er} au 15 mars 2021.

ASSOCIATIONS CARITATIVES DE ST VENANT :

Suite à la démission de la présidente et du trésorier, le collectif risque d'être dissout et la commune de Saint-Venant envisage l'ouverture d'une épicerie solidaire.

MASQUES TISSU :

La commune disposant encore de 180 masques tissu, il a été décidé qu'un masque sera ajouté au colis de Noël des aînés.

Les collégiens et lycéens peuvent également en bénéficier à raison de 3 par jeune jusqu'à épuisement du stock.

PERCEPTION :

Les services de la perception de Saint-Venant ferment au 1^{er} janvier. Nous serons rattachés au Trésor Public de Lillers.

MULTISPORTS ET TERRAIN DE LOISIRS :

Ils sont à nouveau ouverts de 09h00 à 18h00.